



## FICHE D'AIDE AU CALCUL

**FICHE D'AIDE AU CALCUL DE LA TAXE ANNUELLE SUR LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES DES VÉHICULES DE TOURISME**  
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024

N°2858-FC-SD

@internet-DGFiP

Décembre 2024

16239\*03

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de la taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques des véhicules de tourisme doit-être effectuée sur les formulaires de TVA (3310A ou CA12).**

## FICHE D'AIDE AU CALCUL



## FICHE D'AIDE AU CALCUL

**FICHE D'AIDE AU CALCUL DE LA TAXE ANNUELLE SUR LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHERIQUES DES VÉHICULES DE TOURISME**  
Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024

N°2858-FC-SD

@internet-DGFiP

Décembre 2024

16239\*03

cerfa

(peut servir d'état récapitulatif à tenir à disposition de l'administration)

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de la taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques des véhicules de tourisme doit-être effectuée sur les formulaires de TVA (3310A ou CA12).**

## FICHE D'AIDE AU CALCUL